

VILLE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

LABEL « FABRIQUÉ À CHAMPIGNY »

DOSSIER DE CANDIDATURE

Edition 2025

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site
de la Mairie de Champigny sur Marne à l'adresse suivante :

<https://www.champignysurmarne.fr/actualites/label-fabrique-champigny>

Il devra être envoyé dûment rempli, signé et accompagné des pièces justificatives listées ci-dessous, à l'adresse suivante :

par voie électronique : latelier@mairie-champigny94.fr

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au :

Décembre 2025

Chaque dossier de candidature devra obligatoirement comprendre :

- ☐ *le dossier de candidature daté et signé (p.8)*
- ☐ *un extrait Kbis ou extrait du Registre National des Entreprises*
- ☐ *tous documents de certifications ou label dont le demandeur bénéficie ainsi que ses sous-traitants (certification ISO, certification de produits...)*
- ☐ *des photos en HD, libres de droit du produit et du lieu de production ainsi que tous documents de communication, (photos du commerce, de l'équipe, plaquettes, attestations...) permettant d'apprécier la qualité du produit.*

Cadre réservé à l'administration

Dossier N° :

Date de dépôt du dossier :

Activité :

Préambule

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Label « Fabriqué à Champigny », la Ville de Champigny-sur-Marne vise à distinguer des produits fabriqués par des commerçants, artisans et associations sur la Ville en respectant les critères énoncés par le règlement joint à ce dossier de candidature.

Tous les candidats souhaitant être labellisés dans le domaine de la création culinaire et/ou alimentaire, de l'artisanat d'art et de la création ou dans les activités de production, et dont le présent dossier est complet, seront présentés à un jury.

Cette distinction est gratuite.

Le Label « Fabriqué à Champigny » est décerné pour une durée de trois ans pour un produit ou une gamme de produits

Seront systématiquement éliminés :

- les dossiers de candidature incomplets ou ne répondant pas aux critères exigés (fabrication ou dernière transformation effectuées localement),
- les dossiers déjà présentés, quels que soient le produit ou la catégorie, l'année suivant le refus.

La Ville de Champigny-sur-Marne se réserve le droit de retirer à tout moment le label à l'entreprise dont le produit ou la gamme de produits ne correspondraient plus aux caractéristiques du produit ou de la gamme de produits telles que décrites dans le dossier ci-dessous.

1 - Identification du candidat

Nom & prénom du candidat :

.....

Statut : artisan / commerçant / autres :

Activité :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Adresse email :

Site Internet :

Adresses des réseaux sociaux (Ex : Facebook, Twitter, Instagram, ...) :

.....

.....

Forme juridique :

Date du début effectif d'activité :

[illegible]

Codes d'activités :

Nom de la marque:

2 - Caractéristiques du produit ou de la gamme de produits pour le(s)quel(s) la labellisation est demandée

Nom du produit :

.....

Catégorie concernée

- L'artisanat d'art (travail du bois, du métal, du cuir, de la céramique, etc.), ☐
- La mode et la création textile (vêtements, accessoires, broderie, etc.), ☐
- Création culinaire et/ou alimentaire ☐
- Les produits manufacturés (mobilier, objets de décoration, etc.), ☐
- Les innovations technologiques (objets connectés, équipements spécifiques...) ☐

Description du produit ou de la gamme de produits pour le(s)quel(s) la labellisation est demandée
(des photos en HD libres de droit du produit doivent être ajoutées au dossier):

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 - Caractéristiques du processus de fabrication du produit

Caractère local de la fabrication

Le label pourra être accordé aux produits dont les principales étapes de fabrication ou de transformation leur ayant permis de prendre leurs caractéristiques essentielles, ont eu lieu sur le territoire de la ville de Champigny-sur-Marne.

Il est précisé que les simples finitions, assemblages ou conditionnement n'ont évidemment pas vocation à conférer le label « Fabriqué à Champigny » qui est réservé aux produits résultant d'un savoir-faire.

A la lecture de cette définition, déclarez-vous que votre produit a été fabriqué /transformé sur le territoire de Champigny ?

Oui ☐ Non ☐

Description des différentes étapes de transformation du produit :

Celle(s) se déroulant dans vos locaux situés à Champigny ?

.....

.....

.....

.....

.....

Le cas échéant, si elle(s) se déroule(nt) dans les locaux d'entreprises associées merci d'indiquer leurs noms et coordonnées :

.....

.....

.....

.....

Un (ou des) outillage(s) spécifique(s) intervien(nen)t-il(s) dans le cadre de cette production?

Si oui le(s)quel(s) ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à concevoir un produit typiquement campinois ?

- ☐ Image véhiculée
- ☐ Qualité des produits
- ☐ Facilité logistique
- ☐ Souhait de valoriser la Ville

Autre :

.....

.....

Les matières premières utilisées pour parvenir à votre produit finalisé proviennent-elles de :

- ☐ Champigny -sur -Marne
- ☐ Région Ile-de-France
- ☐ France
- ☐ Union Européenne
- ☐ Hors Union Européenne

Le savoir-faire

Description du savoir-faire : le savoir-faire est l'application de techniques spécifiques acquises par la formation et/ou l'expérience et qui fait intervenir l'intelligence de la main.

Utilisez-vous des techniques spécifiques qui interviennent dans la fabrication de votre produit ? :

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

Titres ou récompenses éventuels (Meilleur ouvrier de France, Entreprise du patrimoine vivant, Maître artisan...).

.....

.....

.....

Quel est votre parcours (formation et expériences professionnelles) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Utilisez-vous un procédé de fabrication innovant, non traditionnel ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lequel ?

.....

Un brevet a-t-il été déposé en lien avec ce produit ?

.....

4 - Vie de l'entreprise/association

Participez-vous à des actions de promotion de votre métier et/ou de partage de votre savoir-faire avec les professionnels ou le grand public (animation de formations, ateliers culinaires, salons...) ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, décrire les actions entreprises :

.....

.....

.....

.....

Nombre total de salariés en dehors du gérant (et/ou cogérant) / président(e) :

.....

Nombre total d'apprentis :

Si vous avez des salariés et apprentis, avez-vous mis en place des actions de formation en leur faveur ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous entrepris/participé à des actions en lien avec le quartier (relations avec les commerçants, les institutionnels, les riverains, participation à des événements locaux...) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5 - Caractéristiques Éco responsables

Avez-vous développé une démarche environnementale et/ou intégré les processus suivants à votre activité ?

- ☐ tri des déchets
- ☐ valorisation des bio déchets et huiles usagées
- ☐ don des produits comestibles restant à des associations
- ☐ réduction de la consommation d'eau et d'électricité
- ☐ réemploi des déchets
- ☐ lutte contre le gaspillage
- ☐ mode de livraison optimisé
- ☐ utilisation d'un véhicule professionnel « propre » (électrique, GNV, etc.)
- ☐ intégration des produits dans des filières de production vertueuse (circuit court, commerce équitable, label etc.)
- ☐ lutte contre l'obsolescence programmée du ou des produits

Autre :

.....

Précisions relatives à votre démarche environnementale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles perspectives de développement prévoyez-vous à moyen - long terme :

.....

.....

.....

.....

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

LABEL « FABRIQUÉ À CHAMPIGNY »

Edition 2025

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, fonction)

.....

représentant

.....

candidate à l'édition du Label « Fabriqué à Champigny » :

- certifie que les informations communiquées dans le dossier d'inscription sont sincères et véritables ;
- certifie être à jour de mes obligations comptables et fiscales ;
- certifie avoir pris connaissance des dispositions suivantes et m'engage à les respecter :

Le produit ou la gamme de produits pour le(s)quel(s) la labellisation est demandée doit être fabriqué et/ou transformé sur le territoire de Champigny.

Fait à

Le

Signature :

NB : Indiquer une origine trompeuse constitue une infraction sanctionnée par 2 ans de prison et 300 000 € euros d'amende (art L121-6 du Code de la Consommation)

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter le service économique au 01 89 12 43 65 ou par mail à l'adresse suivante : latelier@mairie-champigny94.fr